



Tabac

N°07
25/07/2018



Animateur filière

Alexandra Labache
FREDON Aquitaine
a.labache@fredon-aquitaine.org

Kadidiatou KANE

ARVALIS
K.KANE@arvalisinstitutduvegetal.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Tabac
N°7 du 25/07/2018 »



Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr

et sur le site de la DRAAF

draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** :

Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV

Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr

Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture

- **Stade** : stade très hétérogène d'un secteur à un autre avec un stade majeur « Bouton floral » (BBCH 6000).

Observations parasitaires

Maladies

- **Mildiou** : secteurs touchés nombreux. Symptômes observés. Pas de dégât pour l'instant.
- **Viroses** : deux parcelles touchées. Dégâts très limités.
- **Rhizoctone** : observation sur un secteur.

Ravageurs

- **Réseau de piégeage** : pas de capture d'*Agrotis ipsilon* et d'*Agrotis segetum*. Capture faible d'*Helicoverpa*.
- **Noctuelles terricoles et défoliatrices** : traces observées sur quelques parcelles. Activité faible. Seuil théorique de risque non atteint.
- **Pucerons** : signalements moins nombreux que lors du dernier BSV. Peu de dégâts. Contenus par les auxiliaires.
- **Punaises** : en développement. Nombreux signalements.
- **Nématodes** : peu de signalements mais dégâts importants sur les parcelles touchées.
- **Cicadelles, vecteur de stolbur** : présence sur un secteur.

Autres plantes parasites

- **Orobanche rameuse** : en plein développement sur les secteurs touchés

Adventices

Présence de quelques adventices. Parcelles propres dans l'ensemble.

Ambrosie à feuilles d'armoise : signalez sa présence.

Auxiliaires

- Coccinelles et syrphes bien implantés.

Stade de la culture

• Parcelles de référence

La majorité des parcelles de référence sont au stade bouton floral (BBCH 6000). Cependant, les stades sont très hétérogènes d'une parcelle à une autre pour ce bulletin de santé du végétal.

Les différents stades pour chaque parcelle sont synthétisés dans le tableau suivant :

Stade	Parcelles de référence
Chou	- Puch d'Agenais (47)
Montaison (BBCH5010)	- Fajoles (46)
Bouton floral (BBCH6000)	- Aussevielle (64) - Saint Palais de Phiolin (17) - Cuzorn (47)
1 fleur ouverte	- Amuré (79) - La Fouillade (12)
50% de fleurs ouvertes (BBCH 6050)	- Saint-Pierre d'Eyraud (24)
Début de récolte Virginie (BBCH8090)	- Loupiac de la Réole (33)

Dans l'ensemble, les parcelles de référence sont propres et saines.

La parcelle de Saint Pierre d'Eyraud (24) est écimée. La récolte des basses sur celle de Loupiac de la Réole (33) a été réalisée. Sur la parcelle de Cuzorn (47), la récolte de Virginie a débuté le 17 juillet et les premières inhibitions ont été réalisées le 21 juillet sur une partie du Burley et une partie du Virginie. Enfin, la parcelle d'Amuré (79) est au stade récolte avec des premiers fouds de bonne qualité.



Tabac en cours de montaison

Photo : N. Barret – TGA

• Parcelles tour de plaine

Comme pour les parcelles de référence, les stades sont très variables d'un secteur à l'autre.

Les stades des différents secteurs sont synthétisés par le tableau suivant :

Stade	Parcelles tour de plaine
Montaison (BBCH 5010)	- Campuzan (65) - Saint Sylvestre sur Lot (47)
Dégagement bouton floral (BBCH 5010)	- Charre (64) - Saintes (17)
Bouton floral (BBCH 6000)	- Horsarrieu (40) - Bergerac (24)
1 fleur ouverte	- Souillac (46) - Vivonne (86)
50% de fleurs ouvertes (BBCH 6050)	- Senestis (47) - La Fouillade (12)
Début de récolte Virginie (BBCH 8090)	- Aizenay (85)

Certaines parcelles de Virginie et de Burley présentent un retard dans les secteurs de Campuzan (65), Charre (64) et Horsarrieu (40). Les parcelles des secteurs de Bergerac (24) et de Saintes (17) présentent une hétérogénéité due aux intempéries passées. Le secteur de Senestis (47) est également sinistré par les excès d'eau et de grêle.

Les parcelles du secteur de Saint Sylvestre-sur-Lot (47) sont, dans l'ensemble, au stade montaison. Les premières inhibitions ont débuté pour environ 30% des tabacs. Les tabacs sont poussants. Les parcelles du secteur de Vivonne (86) sont également au stade inhibition. Le début d'écimage ainsi que les premières récoltes manuelles y ont eu lieu.

Sur le secteur d'Aizenay (85), l'inhibition est en cours, la récolte a démarré à 60% pour les Virginie et l'écimage est en cours pour 50% des Burley. Un besoin en eau important de ces parcelles cette semaine a été relevé.

Dans le secteur de La Fouillade (12), la récolte du Virginie est en cours et l'écimage du Burley est terminé. Dans la vallée du Lot, le début des récoltes sont prévues fin juillet. D'autres tabacs, plus tardifs, dans ce secteur sont au stade montaison.

Observations parasitaires

Les observations ont été réalisées sur une surface d'environ 1 137 ha.

Maladies

• Mildiou

En tour de plaine, des symptômes (1%) ont été observés dans le secteur de Souillac (46) sur 6,5 ha et de La Fouillade (12) sur 4 ha et des dégâts inférieurs à 20% sont constatés dans la zone d'Aizenay (85) sur 45 ha, de Vivonne (86) sur 25 ha, de Saintes (17) sur 7 ha.

La parcelle de référence de Saint-Palais de Phiolin (17) présente des traces de mildiou.

Evaluation du risque :

La période du plein champ est à risque pour le développement du mildiou de la croissance des premières feuilles à la récolte. Les conditions climatiques de ces dernières semaines ont été particulièrement favorables à son développement. Les secteurs touchés sont plus nombreux que lors du dernier BSV mais ces derniers restent limités. De plus, seuls des symptômes sont observés, il n'y a pas encore de dégâts. Surveillez vos parcelles et appliquez les mesures prophylactiques.

Conditions favorables au développement du mildiou :

- Hygrométrie élevée (> 70%) ;
- Températures comprises entre 16°C et 23°C ;
- Temps couvert ;
- Eau libre sur les feuilles ;
- Tabac sensible.

Mesures prophylactiques contre le mildiou au champ :

- Si les premières taches apparaissent, limiter les irrigations au maximum ;
- Détruire les plants dès la fin des prélèvements pour la plantation et les repousses après la récolte afin d'éviter la multiplication de la maladie.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Mildiou.pdf

• Viroses

Des symptômes de viroses sont détectés sur les parcelles en tour de plaine des zones de Bergerac (24) sur 2 ha, d'Aizenay (85) sur 15 ha et de La Fouillade (12) sur 8 ha.

Dans le secteur de Bergerac (24), il s'agit de PVY tandis que dans celui d'Aizenay (85), il s'agit des viroses AMV, CMV, TMV.

Sur la zone de La Fouillade (12), les viroses AMV, CMV, TMV sont présents sur 6 ha et PVY sur 2 ha.

Evaluation du risque :

Seuls des symptômes sont observés, il n'y a pas de dégâts liés aux viroses et seuls deux secteurs sont touchés.

Les viroses peuvent affecter les tabacs que ce soit au stade pépinière ou au stade du plein champ. Il n'existe pas de méthode curative efficace permettant de contrôler les virus en cours de culture. Surveillez cependant vos champs et appliquez les mesures prophylactiques permettant de limiter la propagation des virus.

Mesures prophylactiques contre les viroses :

- Utiliser des variétés résistantes ;
- Apprendre à reconnaître les différentes viroses ;
- Connaître le mode de transmission afin de limiter la propagation ;
- Nettoyer les outils qui peuvent transmettre les virus par simple contact ;
- Allonger la rotation sur une parcelle infestée.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Viroses.pdf

• Rhizoctone

Des symptômes de rhizoctone ont été observés, en tour de plaine, sur 20 ha dans le secteur de Ruffec (16).

Ravageurs

• Réseau de piégeage

Dans la période du 12 juillet au 25 juillet, pour les relevés qui ont été transmis, il n'y a pas eu de capture d'*Agrotis ipsilon* ou *Agrotis segetum*.

Les captures d'*Helicoverpa* continuent sur la parcelle de Saint-Pierre d'Eyraud (24). 3 *Heliothis armigera* ont été piégés.

La présence d'*Heliothis armigera* a également été signalée, en tour de plaine, sur le secteur d'Horsarrieu (40) sur 10 ha.

• Noctuelles défoliatrices

En tour de plaine, des traces ont été signalées dans les zones de Charre (64) sur 10 ha de la Fouillade (12) sur 1 ha ainsi que dans celles d'Horsarrieu (40) et de Campuzan (65).

Evaluation du risque :

Seules des traces de la présence de noctuelles défoliatrices sont signalées. Leur activité reste faible et il n'y a pas de dégâts qui y sont liés. Le seuil théorique de risque de 5% des pieds attaqués n'est pas atteint.



Chenilles défoliatrices et dégâts

Photos : D. Saurel – Midi tabac / P. Charbonnier, N Barret – TGA

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Noctuelles_terricoles.pdf

• Pucerons

Des traces de pucerons sont observées sur les parcelles, en tour de plaine, de Vivonne (86) sur 110 ha et de La Fouillade (12) sur 8 ha ainsi que sur la parcelle de référence d'Amuré (79) à hauteur de 6%.

Des dégâts limités (< 20%) sont observés sur les parcelles, en tour de plaine, des secteurs de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) sur 2,5 ha et de Vivonne (86) sur 35 ha.

Evaluation du risque :

Les signalements en ce qui concerne la présence de pucerons sont plus faibles que lors du dernier BSV. Quelques dégâts liés à leur présence sont encore observés mais ces derniers restent limités. Ils sont encore contenus par la présence significative d'auxiliaires. Restez toutefois vigilants et surveillez-les pour détecter les infestations et les maîtriser. Protégez les auxiliaires naturels.

• Punaises



Punaises et feuilles flétries dues à une piqure de punaise

Photos : S. Bourda – FREDON Aquitaine / N. Barret - TGA

Les punaises se sont encore développées depuis le dernier BSV. Leur présence est avérée sur de nombreuses parcelles mais elles n'ont pour l'instant pas engendré de dégâts.

Des traces de punaises sont ainsi visibles, en tour de plaine, sur les secteurs d'Horsarrieu (40) sur 3 ha, de Bergerac (24) sur 12 ha, de Saintes (17) sur 20 ha, de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) sur 2 ha, de Vivonne (86) sur 180 ha, d'Aizenay (85) sur 60 ha, de La Fouillade (12) sur 8 ha et de Senestis (47) sur 30 ha ainsi que sur les parcelles de référence d'Amuré (79) et de Saint-Pierre d'Eyraud (24).

Evaluation du risque :

Le stade du plein champ est une période à risque pour le développement des punaises. Les punaises continuent leur développement. Le nombre de signalements est toujours important. Surveillez leur apparition et appliquez les mesures prophylactiques.

Mesures prophylactiques contre les punaises :

- Maintenir la parcelle et ses abords propres dès la mi-avril ;
- Supprimer manuellement les adultes, les larves et les pontes en culture.

• Nématodes

Des dégâts liés aux nématodes, supérieurs à 20% par zone privilégiée, ont été signalés, en tour de plaine, dans les secteurs de Saint-Genis de Saintonge (17) et de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) sur 2 ha.

Des traces sont également visibles sur les parcelles, en tour de plaine, du secteur de La Fouillade (12) sur 2 ha.

Il s'agit à la fois de nématodes à galles (globodera) et de nématodes à kystes (meloïdogynes) pour les secteurs de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) et de La Fouillade (12) et de nématodes à galles (meloïdogynes) pour celui de Saint-Genis de Saintonge (17).

Dans le secteur de La Fouillade (12), les nématodes à kystes se localisent plutôt en Vallée du Lot tandis que les nématodes à galles sont visibles plus au sud avec une orientation méditerranéenne.



Meloidogynes

Photos : N. Barret - TGA

Evaluation du risque :

Les signalements liés à la présence de nématodes sont faibles. Leur présence n'a été observée que sur peu de parcelles. En revanche, les parcelles touchées présentent, cette fois-ci des dégâts importants. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières attaques.

Mesures prophylactiques contre les nématodes :

- Labourer, butter ;
- Exporter les racines du tabac en fin de culture ou les maintenir à l'air libre sous le soleil ;
- Nettoyer les outils (travailler les parcelles infestées en dernier) ;
- Réaliser une rotation culturale (4 ans) et utiliser des variétés non sensibles ;
- Utiliser des cultures nématicides ;
- Gérer les adventices.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Nematodes.pdf

• **Cicadelles, vecteur de stolbur**

Des cicadelles, vecteur de stolbur, ont été repérées, en tour de plaine, dans la zone de Saintes (17).

Evaluation du risque :

La période à risque en ce qui concerne l'activité des cicadelles s'étend de l'élongation de la tige à la récolte. Leur activité serait favorisée par les étés chauds et secs. Les conditions climatiques actuelles : températures élevées et pluviométrie faible peuvent favoriser leur activité

Mesures prophylactiques contre les cicadelles :

- Un labour peut détruire les larves dans le sol, et un désherbage soigné est nécessaire ;
- La lutte curative contre le phytoplasme est impossible une fois que la plante est infestée ;
- La lutte préventive doit être dirigée contre la cicadelle, elle seule peut limiter le développement du stolbur sur la culture ;
- L'outil piège jaune peut donc être un bon outil d'aide à la décision.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Cicadelle.pdf

Autres plantes parasites

• Orobanche rameuse



Orobanche rameuse

Photo : L. Gatard – CT2F

L'orobanche rameuse est un parasite des racines des plantes dicotylédones. Sans racine et sans chlorophylle, elle est totalement dépendante de son hôte pour s'alimenter.

Symptômes : des défauts de croissance (jaunissement, ralentissement de croissance) sont souvent observés avant le dépérissement total de la plante de tabac, dans le cas d'infestations importantes.

Des traces d'orobanche sont présentes, en tour de plaine, dans les secteurs de Vivonne (86) sur 85 ha et d'Aizenay (85) sur 1 ha.

Des dégâts liés à l'orobanche, inférieurs à 20%, ont également été signalés, en tour de plaine, dans le secteur de Vivonne (86) sur 40 ha.

La parcelle de référence d'Amuré (79) présente également des dégâts liés à l'orobanche inférieurs à 20%. Sur cette dernière, elle se développe avec des dégâts accentués par des ETP très élevées.

Evaluation du risque :

Le nombre de parcelles touchées par l'émergence d'orobanche reste faible. Cependant cette dernière semble en plein développement sur certaines des parcelles touchées engendrant quelques dégâts.

Mesures prophylactiques contre l'orobanche :

- Rotation minimum de 4 ans sans plantes hôtes ;
- Maîtriser la lutte contre les adventices ;
- Nettoyer les outils à la sortie de la parcelle infestée ;
- Implanter une culture piège ;
- Travailler le sol après récolte et utiliser des outils mécaniques avant que l'orobanche ait le temps de finir son cycle et de grainer ;
- En cas de parcelle fortement infestée, ne plus y cultiver ni tabac ni toute autre plante hôte.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Orobranche.pdf*

Adventices

Quelques adventices sont encore présentes sur certaines parcelles mais dans l'ensemble les parcelles sont propres.

De l'ambrosie a également été signalée dans le Quercy blanc, dans le secteur de Souillac (46).

ZONES GEOGRAPHIQUES	Parcelles de référence (plantes/m ²)			Tour de plaine (Surface en ha où la présence d'adventices a été observée)									
	Saint Palais de Phiolin (17)	Loupiac de la Réole (33)	Puch d'Agenais (47)	Charre (64)	Campuzan (65)	Bergerac (24)	Horsarrieu (40)	Saintes (17)	Senestis (47)	Horsarrieu (40)	Souillac (46)	Saint-Sylvestre-sur-Lot (47)	Vivonne (86)
Ambroisie													70
Amaranthe		< 1	< 1						100		25	1	
Chenopodes		< 1	< 1						80	7			
Datura		< 1	< 1	5	5	3	2		100				
Lampourde													
Liserons	15 %			5	3	5	2	12				2	
Panic			< 1						80		25		
Renouée		< 1	< 1	3					100		25	2	
Sétaire							4						

Ambroisie à feuilles d'armoïse : Pensez à signaler sa présence !

L'ambroisie à feuilles d'armoïse (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante annuelle dont le pollen, émis de fin juillet à octobre, est très allergisant pour l'homme. Cette plante pose des problèmes de santé publique. En zone agricole, elle cause également des pertes de récoltes.

Les feuilles de l'ambroisie à feuilles d'armoïse sont larges, minces et très découpées, de couleur verte sur les deux faces. Les tiges sont rougeâtres et velues avec à leur sommet des fleurs vert jaunâtre sous la forme de longs épis.



Ambroisie à feuilles d'armoïse en croissance végétative



Ambroisie à feuilles d'armoïse au stade floraison
Source : CBNSA

Ambroisie : information importante

Toute observation d'Ambroisie doit être signalée à :

Mme Gaëlle GUYOT – FDGDON 33
Tél. : 09.67.01.58.68
zna@fredon-aquitaine.org
62, rue Victor Hugo
33140 VILLENAVE D'ORNON

Merci de participer au repérage des plants d'ambroisie et d'en faire le signalement au contact ci-dessus.

Auxiliaires

• Coccinelles

La présence de coccinelles est toujours significative. Elles sont nombreuses et bien réparties (> 20%) dans le secteur, en tour de plaine, de Vivonne (86) sur 80 ha. Des traces sont également observées sur 4 ha dans le secteur de La Fouillade (12).

Elles sont également présentes sur la parcelle de référence d'Amuré (79) à hauteur de 5%.



Larves de coccinelles

Photo : S. Bourda – FREDON Aquitaine

• Syrphes



Larve de syrphe et syrphe adulte

Photo : S. Bourda – FREDON Aquitaine

Des traces de syrphes ont été observées sur le secteur, en tour de plaine, d'Aizenay (85) sur 65 ha et de La Fouillade (12) sur 12 ha ainsi que sur la parcelle de référence d'Amuré (79) à hauteur de 5%.

Les syrphes sont également nombreux et bien répartis, en tour de plaine, dans le secteur de Vivonne (86) sur 220 ha.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :

ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac -
Tabac Garonne Adour - Midi Tabac – Coopérative CT2F

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".